

Cap sur le succès /



Faites décoller votre placement avec une garantie du capital et un potentiel de rendement plus élevé. Capital Star 3b rééquilibre le rapport entre sécurité et rendement – avec une participation élevée à l'indice ActiveSelect largement diversifié.

Objectifs et arguments

- Perspectives de rendement attrayantes
- Versement minimum garanti
- Optimisation mensuelle des placements
- Contrôle des risques au quotidien
- Solidité du franc suisse
- Rachat/versement possible à tout moment à la valeur de marché
- Aucun questionnaire de santé
- Privilèges fiscaux et de prévoyance
- Prestation garantie en cas de décès

Il est temps de changer d'orientation

Capital Star 3b donne une nouvelle dimension aux possibilités de gain, pour un risque contrôlable. Vous investissez

dans un certificat avec une participation à un indice largement diversifié et une gestion intelligente de la couverture. A l'échéance du contrat, vous touchez le versement minimal garanti, auquel s'ajoute un éventuel gain au titre de la participation à l'indice.

Un indice composé des meilleures valeurs

La composition de l'indice ActiveSelect Excess Return (CHF), à savoir les investissements les plus prometteurs dans les principales classes d'actifs du monde entier, est revue chaque mois selon des critères objectifs. Un contrôle des risques au quotidien permet d'éviter d'importantes fluctuations de valeur.

Versement minimum garanti

Perspectives de rendement attrayantes

Contrôle des risques au quotidien

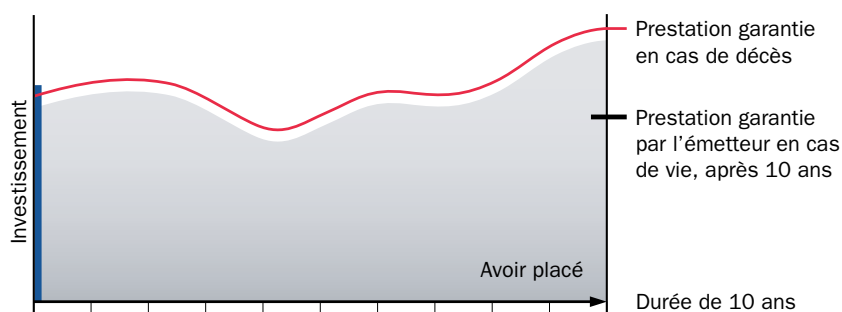
Faits et chiffres /

Définition Assurance-vie liée à des participations de la prévoyance libre (pilier 3b) avec versement de capital en cas de vie ou en cas de décès

Prestations **En cas de vie / à l'échéance du contrat**
Versement du montant correspondant à la valeur actuelle de l'avoir placé; dans tous les cas, versement d'une somme au moins équivalente au capital en cas de vie défini lors de la conclusion, garanti par Credit Suisse AG, Zurich, Suisse, agissant par sa succursale de Londres

En cas de décès
Versement du montant correspondant à la valeur actuelle de l'avoir placé, plus un montant garanti par AXA Vie SA compris entre 5% et 8% de votre investissement.

Versement anticipé
Possible à tout moment à hauteur de la valeur actuelle de l'avoir placé. Cette valeur dépend de la situation actuelle du marché et peut être inférieure au capital garanti en cas de vie à l'échéance du contrat.



Financement Investissement unique à partir de 20 000 CHF

Durée Durée contractuelle de 10 ans

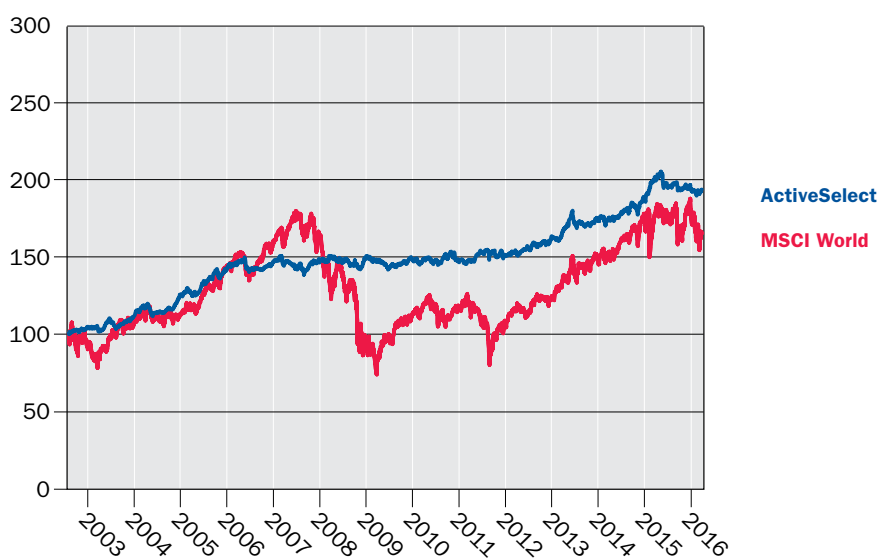
Emetteur Credit Suisse AG, Zurich, Suisse, agissant par sa succursale de Londres.

Placement L'avoir placé est investi dans un certificat émis par Credit Suisse AG, Zurich, Suisse, agissant par sa succursale de Londres. Le certificat participe à l'indice ActiveSelect Excess Return (CHF). L'émetteur offre une protection du capital pour le capital garanti en cas de vie. L'investisseur assume le risque que l'émetteur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement envers lui en cas de défaut ou de cessation de paiement.

**Indice ActiveSelect
Excess Return
(CHF)**

L'indice ActiveSelect Excess Return (CHF) est un indice lancé par AXA Investment Managers qui présente les avantages suivants

- Diversification mondiale:
Suisse, Europe, Etats-Unis, Japon et pays émergents
- Toutes les grandes classes d'actifs:
actions, obligations, immobilier, matières premières et intérêts
- Solidité du franc suisse
- Potentiel de gain élevé:
optimisation mensuelle et contrôle des risques au quotidien



Ce graphique montre, sur la base d'une simulation historique, que la performance de l'indice ActiveSelect Excess Return (CHF) est meilleure que celle de l'indice MSCI World, qui reflète l'évolution des actions à l'échelle mondiale. (Les performances passées ne présagent en rien des résultats à venir. Aucun engagement contractuel ne peut être établi sur la base des données historiques.)

Privilège fiscal

Capital Star 3b est exonéré de l'impôt sur le revenu si les conditions suivantes sont remplies:

- Conclusion avant le 66^e anniversaire
- Versement après l'âge de 60 ans révolus
- Durée effective du contrat d'au moins 5 ans

**Avantages de la
prévoyance**

- Privilège successoral, privilège en cas de poursuites et privilège en cas de faillite
- Choix individuel des bénéficiaires dans la prévoyance libre / pilier 3b
- Possibilité de mise en gage

Avons-nous éveillé votre intérêt? Demandez sans tarder une offre ou un entretien-conseil individuel. Profitez de l'occasion pour mieux préparer votre avenir en faisant un bilan de votre situation en matière de prévoyance et d'assurances.

Les questions de prévoyance et d'assurance appellent des réponses individuelles.
AXA vous ouvre de nouvelles perspectives et vous propose des solutions adaptées.

Demandez dès maintenant un entretien-conseil sans engagement de votre part.

AXA Winterthur
General-Guisan-Strasse 40
Case postale 357, 8401 Winterthur
Téléphone 24 heures sur 24:
0800 809 810

AXA Vie SA

www.axa.ch
www.myaxa.ch (portail clients)

